



Mettre en conformité vos **documents** **d'urbanisme.**



Vous êtes élu ou vous représentez une collectivité vous avez des projets ou vous souhaitez **mettre vos documents d'urbanisme en conformité ?**

Vos objectifs

Liste des procédures :

Cartes communales

- Élaboration
- Révision

Plan Local d'Urbanisme

- Révision
- Révision allégée
- Modification



Mettre en conformité vos documents d'urbanisme.

- Modification simplifiée
- Mise en comptabilité
- Mise à jour
- Procédures simplifiées permettant une adaptation des PLU études « Entrée de ville » pour déroger à l'interdiction de construire en dehors des espaces urbanisés (art. L 111-1-4, Code d'Urbanisme)

Nos solutions

Vous conseiller et vous accompagner dans les différentes **procédures d'évolution des documents d'urbanisme** selon vos objectifs :

- Mener une **étude complète du territoire** afin d'identifier et de mesurer les enjeux locaux liés à l'aménagement ;
- Apporter des **solutions d'aménagement** en adéquation avec les objectifs nationaux du développement durable ;
- **Nourrir et animer le débat** avec les élus, les services de l'Etat, les chambres consulaires, et mener la concertation avec les habitants.

Construire un partenariat avec la Safer

1. Je prends contact avec le pôle études de la Safer.

2. La Safer établit la **proposition de prestation** adaptée à mon projet.

3. Je m'engage avec la Safer, qui devient l'**opérateur de mon projet jusqu'à son aboutissement.**

Contactez-nous !



safergrandest.com